

Avis de Soutenance

Madame Mélanie POMMERIEUX

Science Politique

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

La construction de la participation environnementale en Afrique du Sud

dirigés par Madame Eve FOUILLEUX

Soutenance prévue le **lundi 28 août 2017** à 14h00

Lieu : UFR Droit et Science politique 39 rue de l'Université 34060 Montpellier Cedex 2
salle des Actes

Composition du jury proposé

Mme Eve FOUILLEUX	CNRS	Directeur de these
Mme Magalie BOUBLANC	CIRAD	Co-encadrant de these
Mme Cécile BLATRIX	AgroParisTech	Rapporteur
M. Rémi BARBIER	ENGEES	Rapporteur
Mme Laura MICHEL	Université Montpellier	Examineur

Mots-clés : participation publique, Afrique du Sud, action publique
environnementale, consultants, aménagement, gestion des côtes

Résumé :

Depuis les années 1980, les dispositifs participatifs se sont multipliés de par le monde, sans pour autant qu'ils n'aient permis de démocratiser la vie politique. Alors que l'adoption de tels dispositifs est souvent pensée comme un impératif, en particulier pour les pays en développement et dans le domaine de l'environnement, cette thèse s'applique à expliquer la construction de la participation environnementale en Afrique du Sud, à l'aide d'une démarche visant l'identification des acteurs impliqués, l'analyse de leurs motivations et de la manière dont ils l'influencent. Notre cadre d'analyse propose d'étudier le comportement de catégories d'acteurs au travers de quatre dimensions : la compétition entre acteurs politiques ; le poids des structures administratives ; le profil des prestataires professionnalisés ; les combats des acteurs sociaux. Notre enquête s'appuie sur des entretiens semi-directifs, l'observation de réunions, la littérature grise ainsi que la collecte d'archives. Au terme de notre thèse, nous constatons un faible intérêt des acteurs politiques pour les dispositifs participatifs environnementaux en Afrique du Sud. Cela engendre un manque d'incitation à la prise en compte de la voix du public par les structures administratives, conduisant généralement à une organisation a minima de la participation du public par les consultants, qui ne permet qu'à une minorité de la population sud-africaine de s'exprimer. Des fonctionnaires qui ne sont pas soutenus par les structures administratives avec lesquelles ils devraient collaborer cherchent toutefois à les contourner en s'appuyant sur le public pour mettre en œuvre leur mandat de préservation de l'environnement. Afin de trouver une place sur le marché sud-africain de la participation dominé par des consultants environnementaux, des consultants indépendants choisissent également de se spécialiser dans la participation publique et de favoriser l'organisation

de dispositifs participatifs adaptés aux contextes locaux.